



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31/01/2022

ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN, MINISTRE DE LA CULTURE, ANNONCE LA CANDIDATURE DE LA MAISON CARRÉE DE NÎMES À L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, annonce la candidature de la Maison carrée de Nîmes à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Maison carrée de Nîmes, édifiée au début du 1er siècle de notre ère, représente l'une des plus anciennes expressions, et parmi les mieux conservées, d'un temple romain consacré au culte impérial. Monument d'une qualité architecturale remarquable, elle témoigne, par les circonstances historiques de sa création, comme par l'importance politique de sa consécration et des choix stylistiques qui ont présidé à son élaboration, des valeurs de paix durable, de concorde et de prospérité que l'Empire romain chercha à promouvoir et à garantir.

Cette candidature sera examinée par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO lors de sa session de juin/juillet 2023.

Le prochain Comité du patrimoine mondial qui se réunira du 19 au 30 juin 2022 à Kazan, en Russie, examinera la candidature française des « forêts et volcans du Nord de la Martinique » (bien naturel).

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr